

# LA MAISON DE L'ESPRIT SAINT

Fondée par le Père Antoine Coelho

« Je suis prêtre depuis 2008. En 2010 je reçois le baptême de l'Esprit Saint et vois ainsi ma vie et mon ministère complètement transformés.

Après deux ans dans la communauté de Damian Stayne (Communauté Cor et Lumen Christi), je reviens en 2017 au diocèse de Fréjus-Toulon pour y fonder avec 5 jeunes notre Fraternité de l'Esprit Saint. »

Issue du Renouveau Charismatique

## Statut civil

- Associations loi du 1er juillet 1901

### LA MAISON DE L'ESPRIT SAINT

Type d'annonce : **Création**

Parue le : **14/07/2018**

Numéro RNA : **W832015649**

N° de parution : **20180028**

N° d'annonce : **1462**

**Titre** : LA MAISON DE L'ESPRIT SAINT

**Objet** : promouvoir et répandre la foi catholique ainsi que l'assistance des fidèles aux sacrements de l'église, organiser des retraites spirituelles et des soirées de prière ayant pour but la réconciliation avec Dieu et la guérison de toute la personne, assister les pauvres et les plus démunis, promouvoir l'union des chrétiens particulièrement au travers de rencontres de prières

**Siège social** : 1351, chemin de Guiran, 83210 Solliès-Toucas .

**Date de déclaration** : le 04/07/2018

**Lieu de déclaration** : Préfecture Var

**Domaines d'activités** :

- activités religieuses, spirituelles ou philosophiques

**Localisation** : Var (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

[Lien permanent vers l'annonce](#)  
[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 135.78 Ko\)](#)

**2021E007/ RECONNAISSANCE DES STATUTS DE L'ASSOCIATION PRIVÉE DE FIDÈLES « MAISON DE L'ESPRIT-SAINT »**

NOUS, DOMINIQUE REY,  
PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU SIÈGE APOSTOLIQUE  
ÉVÊQUE DE FRÉJUS-TOULON

Considérant La requête présentée par Monsieur l'**abbé Antoine Coelho** pour obtenir l'approbation des statuts de l'association « Maison de l'Esprit-Saint » ;

– Les statuts, datés du 19 mai 2021, que nous avons jugés conformes à la discipline et à l'intérêt de l'Église ;

– Que ladite association a son siège au **7, rue des Boucheries, 83330 Le Castellet**, sur le territoire de notre diocèse ;

Conformément aux canons 215, 225 § 1, 299 § 3, 312 § 1 3° et 314 ;

**Reconnaissons *ad experimentum* les statuts et constituons en association privée de fidèles de ce diocèse l'association « Maison de l'esprit-Saint » à compter de ce jour et pour une durée de trois ans**

Statuts annexés au présent décret qui, revêtus du sceau de nos armes, font foi, et dont toute modification ultérieure devra faire l'objet d'une nouvelle reconnaissance de notre part.

*Nonobstant toute chose contraire.*

*Donné en trois exemplaires originaux, à Toulon, au siège de notre Évêché, le 26 mai 2021, sous notre seing et notre sceau, avec le contreseing de notre chancelier.*

+ DOMINIQUE, évêque

Par mandement, l'Abbé Alexis CAMPO, chancelier

*« Nous sommes composés de membres de tout état de vie qui peuvent soit vivre en communauté soit être associés à notre mission depuis leur domicile et au sein de leur famille. »*

Affiliation à une caisse de sécurité sociale ?

10 Rue Montée Saint-Eloi, 83330 Le Castellet  
LaMaisondeLEspritSaint@outlook.com

Site internet : <https://lamaisondelespritsaint.org/>